

# La Lettre d'Argentine

## *FAIRE tout pour ma rénov'*

Vous souhaitez réaliser des travaux d'isolation, de chauffage, de ventilation pour faire des économies d'énergie et avoir plus de confort dans votre habitation ?

Ce dispositif est financé par l'État, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de la Savoie et par les collectivités savoyardes.

Le service « FAIRE Tout pour ma rénov' » en Savoie est assuré par l'ASDER, acteur historique local de la transition énergétique (04 56 11 99 00 ou sur [info@faire73.fr](mailto:info@faire73.fr)).



## *Le Grand Prix d'Argentine*

La commune, en association avec le Comité des Fêtes, souhaite relancer la traditionnelle course cycliste du Grand Prix d'Argentine qui aurait lieu en même temps que la vogue, sous réserve bien sûr des conditions sanitaires.



Cette manifestation nécessite la présence de signaleurs pour une durée de 2 à 3 heures le samedi 3 juillet en fin de journée. **Si vous êtes volontaire, contactez la mairie.**

## *Les chauves-souris et nous*

Dans le cadre des actions financées par Natura 2000, le Syndicat Mixte de la Lauzière et MLR-Environnement sont chargés d'un inventaire sur les chauves-souris à l'échelle du massif de la Lauzière.

Un formulaire de recensement de ces animaux est disponible à la mairie ainsi que sur le site de la commune.

## *Traitement des déchets verts*

Bien qu'interdit, le brûlage des déchets verts demeure une activité largement pratiquée qui contribue à la dégradation de la qualité de l'air.

Lors de la combustion, de nombreux polluants sont émis, dont des particules fines et autres composés cancérigènes, pouvant avoir des conséquences sur la santé des populations.



Les contrevenants s'exposent à une amende forfaitaire par brûlage constaté pouvant aller jusqu'à 450 €.

## *Taille des haies*

Les haies et buissons des propriétés privées qui bordent les routes peuvent se révéler dangereux pour la sécurité en diminuant la visibilité pour les usagers des routes, piétons et automobilistes.

Afin d'éviter ces difficultés, la commune rappelle aux propriétaires qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies.



## *Repas des anciens*



Les restrictions sanitaires nous obligent une fois de plus à repousser à une date ultérieure le repas des anciens.

Dès que les circonstances le permettront, nous serons heureux de les retrouver autour d'un repas convivial et festif.